

Direction :	Direction de la Coopération internationale, Contractualisation, co-financements communaux
Service :	
Nom du rédacteur :	Sandrine FAUCON
Tel pro et/ou mail du rédacteur :	06 23 94 86 77

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 juin 2026

POINT N°(SA) : 1% SOLIDARITE INTERNATIONALE : lancement du 6^{ème} appel à projets

Rapporteur : Gérard DESAPHY / Francis LAURENT / Isabelle MOUFFLET

	NON
Passage en Commission de suivi des projets des groupes de travail	

Séance du bureau		
Cocher la/les case(s) correspondante(s)		
Délibération		
Point pour info		
Point pour avis		
Annexe à joindre au dossier envoyé aux élus		
Diaporama	à joindre au dossier envoyé aux élus	
	uniquement à diffuser en séance	

Séance du conseil		
Cocher la/les case(s) correspondante(s)		
Passage en Commission consultative des services publics locaux		
Passage en Commission de préparation au conseil		
Point pour info Commission		
Annexe à joindre au dossier envoyé aux élus		X
Diaporama	à joindre au dossier envoyé aux élus	
	uniquement à diffuser en séance	

Circuit de validation interne à la direction (à compléter par le rédacteur)				
UG4	Commande publique (si nécessaire)	Juridique (si nécessaire)	Responsable de service	DGS
Vu le : EF 22/05/26	Vu le :	Vu le :	Vu le :	Vu le :

COMMENTAIRES :

Cartouches (à compléter par le rédacteur – Voir guides Projet d'agglomération et ODD en annexes)

Pilier : un territoire qui répond aux besoins de ses habitants et de ses communes

Ambition :

Enjeux :

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ	2 SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	6 GESTION DURABLE DE L'EAU POTABLE	7 ÉNERGIES PROPRES ET D'ÉCO-ÉNERGIE	8 TRAVAIL DÉCENT ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 RÉDUCTION DES INÉGALITÉS	11 VILLES ET ZONAGES DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 CLIMAT CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	14 VIE AQUATIQUE	15 ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	17 PARTENARIATS
X			X		X				X	X						X

Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : éradication de la pauvreté

ODD 4 : éducation de qualité, par le renforcement des équipements scolaires et la diminution des « corvées domestiques » pour les enfants

ODD 10 : réduction des inégalités

ODD 6 : accès universel et équitable à l'eau potable, accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, amélioration de la qualité de l'eau, utilisation efficace des ressources en eau, développement de la coopération internationale et de l'appui au renforcement des capacités des pays en développement

ODD 11 : urbanisation durable, réduction de l'impact environnemental négatif des villes par la gestion des déchets, utilisation rationnelle des ressources

ODD 17 : aide internationale aux pays en développement, renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement, Partenariat mondial pour le développement durable

L'ESSENTIEL

Fort d'une dynamique constatée sur les précédentes années, GrandAngoulême lance son 6ème appel à projets relatif à la mise en œuvre d'un programme de solidarité internationale pour l'eau, l'assainissement et les déchets, dit le « 1% solidarité internationale ». Ce dispositif est piloté en interservices : Directions de la Coopération, du Cycle de l'eau et la Gestion des déchets. Des modifications ont été apportées l'an dernier pour cet appel à projet afin de renforcer l'impact territorial des actions et d'élargir le potentiel des porteurs de projets.

1 / Présentation du 1% Solidarité Internationale

Par délibération du 11 mars 2021, GrandAngoulême a lancé le dispositif « 1% Solidarité internationale », sur l'eau, l'assainissement et les déchets. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la loi « Oudin-Santini » relative à la coopération internationale des collectivités (2005) et de la loi relative au développement et à la solidarité internationale (2014).

Il est porté en interservices avec les Directions de la Coopération internationale, du Cycle de l'eau et de la Gestion des déchets. Il répond à la volonté de GrandAngoulême d'être acteur de la Solidarité internationale, à son échelle et en lien avec les autres collectivités et EPCI français engagés.

Ce programme d'action publique répond à 3 objectifs complémentaires :

1 / La contribution aux enjeux liés à l'accès à l'eau, la gestion des déchets et de l'assainissement

L'accès insuffisant à l'eau potable, à des services d'assainissement sûrs et à une gestion durable des déchets demeure un défi majeur pour le développement des pays et le bien-être de leurs populations. En 2023, selon l'Organisation des Nations Unies, 703 millions de personnes dans le monde n'avaient toujours pas accès à une source d'eau potable, tandis que 1,5 milliard de personnes ne disposaient pas de services d'assainissement de base. Ces conditions ont un impact majeur sur la santé publique mondiale, en favorisant la propagation de nombreuses maladies.

2 / Le soutien à la dynamique associative de l'agglomération

GrandAngoulême est engagée, à son échelle, et travaille avec tous les acteurs du territoire (SEMEA, CALITOM, Charente Eau, Sybra, ...) et les acteurs régionaux et nationaux (l'agence de l'eau Adour Garonne, l'Ademe, la Région, ..). Elle finance les actions portées par les associations et acteurs de son territoire. Cela constitue un levier de développement territorial et de cohésion sociale.

3 / Le renforcement des parcours métiers de nos agents

Les projets dans leur mise en œuvre font appel aux compétences techniques des services de GrandAngoulême. Par l'échange d'expériences avec des acteurs étrangers, l'enrichissement est mutuel et peut agir sur l'acquisition de connaissances et les leviers de la motivation.

2 / Ce qui a été réalisé jusqu'à aujourd'hui :

- Entre 2007 et 2020, GrandAngoulême a accompagné au fil de l'eau les associations du territoire qui soumettaient des projets en lien avec ses compétences.
9 projets ont été co-financés à hauteur de 69 000 € à destination des associations : CDJA (comité de jumelage d'Angoulême) et Eau Vive RUELLE et VOUZAN. Ses aides ont permis d'améliorer l'accès à l'eau potable des populations malienne, sénégalaise et burkinabaise.
- Entre 2021 et 2024, **15 projets** ont été co-financés à hauteur de 81 782 € et menés à terme.
- En 2025, **5 projets** ont été validés et sont en cours de réalisation :
 - 5 000 € à l'association EAU VIVE de RUELLE : « Hygiène, Assainissement et Eau Potable dans les Ecoles de Niakhène » au Sénégal.
 - 4 600 € à l'association AHVEC, de RUELLE : « Du puit au robinet pour l'orphelinat professionnel La Source » au Cameroun.
 - 5 000 € à l'association CUBA COOPERATION de VINDELLE : accueil et formation d'ingénieurs cubains.
 - 9 000 € au Centre Hospitalier d'ANGOULEME : « Partenariats inter hospitaliers entre les Hôpitaux d'Angoulême et de Man en République de Côte d'Ivoire dans le domaine de la gestion des déchets et de l'entretien des équipements ».
 - 6 500 € à KUNE de ROULLET St ESTEPHE : Construction de Latrines Écologiques Scolaires sur la Commune de Nguékhokh au Sénégal.

Ces différentes actions ont pu contribuer à l'amélioration des conditions de vie de population, en participant à l'augmentation des populations ayant accès aux services sociaux de base.

Pour illustrations :

Le Projet Eau Potable et Assainissement de la commune de Kataba (Sénégal), porté par l'association Eau Vive de RUELLE

Entre 2024-2026, un réseau d'eau potable a été créé sur 20 kms avec 3 forages, 1 château d'eau, 30 bornes fontaines et 12 branchements communautaires.

- Impacts : **5 659 personnes ont un accès à l'eau et 17 000 personnes ont été impactées indirectement**
- Budget total du projet : 549 630 € / Subvention de GrandAngoulême : 21 000 €
- Partenaires : Agence de l'eau Adour-Garonne

Construction de latrines dans le complexe scolaire de Koudougou (Burkina Faso), porté par l'association Kambavenir de PLASSAC ROUFFIAC) :

En 2023, deux nouveaux blocs (2*4) latrines dans une école primaire ont été construits.

- Impacts : **600 collégiens et lycéens ont accès à un cadre hygiénique adéquat**
- Budget total du projet : 15 300 € / Subvention de GrandAngoulême : 11 700 €

En 2025, un nouveau partenariat a été noué avec l'hôpital d'Angoulême qui porte une action de gestion des déchets hospitaliers avec l'hôpital de Man en Côte d'Ivoire. Calitom s'est associé et soutient l'action. Une équipe médicale et administrative ivoirienne sera accueillie en Septembre 2026 pour travailler avec les équipes angoumoises.

3 / Proposition pour 2026

En 2026, il est proposé de lancer la 6^{ème} édition en :

Affectant les lignes budgétaires suivantes

- Eau : 12 000 €, ce qui correspond à 0,4% de l'assiette éligible calculée en 2021
- Assainissement : 15 000 €, ce qui correspond à 0,15% de l'assiette éligible calculée en 2021
- Déchets : 15 000 €, ce qui correspond à 0,08 % de l'assiette éligible calculée en 2021

Ouvrant l'appel à projet auprès des acteurs du territoire, sur la base du règlement ci-joint en annexe.

Les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets annexes de l'eau, de l'assainissement et des déchets.

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2005-95 du 9 février 2005 relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement, dite loi Oudin-Santini ;
- La loi n° 2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale ;
- La délibération n°2021.03.064 du 11 mars 2021 portant orientations stratégiques en faveur de la solidarité internationale et mobilisation du 1% coopération internationale pour GrandAngoulême.

Je vous propose :

D'AUTORISER M. le Président ou ses représentants dûment habilités, à lancer le 6^{ème} appel à projets 1% Solidarité Internationale sur la base du règlement tel que présenté en annexe.

D'AUTORISER M. Le Président ou ses représentants dûment habilités à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Budget	Chapitre ou Opération	Imputation (Article / Service / Fonction / Gestionnaire/Antenne)	Crédits votés (A)	Crédits réalisés (mandaté s + ENS) (B)	Solde disponible avant proposition (C = A-B)	Montant proposé (D)	Solde disponible après proposition (E= C-D)
Eau Potable	67	6553/3605/-/Z999/20199	12 000 €				12 000 €
Assainis sement	67	6552/3603/Z999/20103	29 400 €				29 400 €
Déchets	65	65748/3503/72111/Z999/20601	18 000 €				18 000 €

OU

Budget	Code programme / opération	Libellé programme / Opération	Montant AP ou AE voté / Opération (A)	Montants déjà réalisés (mandatés + ENS) (B)	Solde disponible avant proposition (C = A-B)	Montant proposé (D) CP 2023	Solde disponible après proposition (E= C-D)